

Plan Départemental d'Itinéraire de Promenade et de Randonnée – PDIPR

Mis en place par le Département, le Plan Départemental d'Itinéraire de Promenade et de Randonnée représente un réseau de chemins de 600km aménagés sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien. Il permet d'assurer la conservation des chemins et la continuité des itinéraires pour favoriser la découverte de sites naturels en développant la pratique de la randonnée. Il sera prochainement enrichi de près de 350km supplémentaires sur les communes du secteur de Tarare actuellement en cours d'aménagement. Ces chemins sont balisés avec de la signalétique spécifique : balisage peinture jaune et poteaux en bois avec des flèches jaunes.

Le Département, la Communauté de Communes et les communes assurent conjointement l'entretien. Des programmes d'intervention sont régulièrement organisés avec l'aide des Brigades Vertes. Dans chaque commune, des référents sont chargés de surveiller l'état des chemins et de la signalétique. Les associations locales et les randonneurs peuvent également contribuer activement à la valorisation de ces chemins en signalant les différents problèmes rencontrés sur le terrain (entretien des chemins, signalétique détériorée ou absente,...).

Pour partir à la découverte de ces sentiers, des carto-guides sont en vente auprès de l'Office de Tourisme du Beaujolais Vert à Lamure-sur-Azergues, au Lac des Sapins ou à Tarare. Prix de vente : de 4 à 5€.

Pour plus d'informations :

Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien - Service Tourisme – Aménagement et développement rural contact@c-or.fr / 04 74 05 06 60

